



# Règlement intérieur 2024-2025

Les Scouts et Guides de France sont un mouvement catholique de jeunesse qui a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon les buts, les principes et les méthodes du scoutisme. Le mouvement est ouvert à tous sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

## Présentation du groupe :

Les activités sont animées par des bénévoles qui ont accepté de prendre de leur temps pour se former et permettre à votre enfant de vivre le scoutisme en toute sécurité en accord avec les principes fondamentaux de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.

La gestion est assurée par des bénévoles :

- Responsables de Groupe : Cyrille GEX et Ludovic **WIBAUX**
- Secrétaires de Groupe : Nathalie RONC et Alexia BOURBON
- Trésorières de Groupe : Gwenola DUFOUR et Marie **SEIFOLLAHI**
- Chargés de mission : tentes, matériel, intendance, ...

Les enfants et jeunes sont répartis suivant leur âge dans 6 unités. Chaque unité est sous la responsabilité d'un chef d'unité et d'assistant(e)s, sauf pour les compagnons, qui sont formés et qualifiés en tant qu'Animateur du Scoutisme Français ou Directeur du Scoutisme Français (reconnaissance Jeunesse et Sports).

- 6-7 ans : farfadets
- 8-11 ans : louveteaux-jeannettes au sein de la Peuplade,
- 11-14 ans : scouts-guides au sein de la communauté,
- 14-17 ans : pionniers-caravelles au sein de la caravane, 17-20 ans : compagnons
- +17 ans : adultes en condition de handicap mental : audacieux

Le lieu de rassemblement pour nos activités est situé : 1 et 9, rue Joseph Bergier (Saint Genis Laval) il peut être différent en fonction de l'activité prévue, les familles seront informées en temps voulu.

## Fonctionnement:

Le groupe local est déclaré comme accueil de scoutisme auprès de la SDJES du Rhône.

Les activités ont lieu pendant la période scolaire soit le samedi, soit le dimanche ou le WE, en fonction des activités prévues. Le planning est fourni aux parents début septembre et fin décembre.

Les trois types d'activités sont :

- Des réunions le samedi après-midi, en demi-journée
- Des sorties journées, soit le samedi, soit le dimanche
- Des samedi et dimanche avec nuitée.

Pendant les vacances d'été un camp est organisé pour chaque tranche d'âge et varie en jours en fonction de celle-ci (8 jours pour les louveteaux-jeannettes, 15 jours pour les scouts-guides, 14 à 21 jours pour les pionniers- caravelles, pour les farfadets un mini séjour de 3 à 4 jours).

Il est demandé aux parents de respecter les horaires

- pour que les activités puissent commencer à l'heure,
- pour que les chefs d'unité puissent prendre un dernier temps d'organisation et d'échange entre eux avant le démarrage de l'activité.

Nous vous rappelons qu'en dehors de l'horaire de rencontre prévu (réunion de 14h00 à 17h00, par ex.), vos enfants ne sont pas assurés par le groupe scout et que les chefs ne sont pas responsables des enfants.

Pour des problèmes d'organisation et de sécurité, nous demandons aux parents de signaler à l'avance l'absence de leur enfant à une activité.

Lors de l'inscription il sera demandé aux familles de remplir une fiche de liaison sanitaire.

# Tarification:

Elle comprend l'adhésion aux Scouts et Guides de France et la participation aux activités qui sont variables en fonction du QF.

Nos activités sont subventionnées par la CAF du Rhône sous la forme d'une prestation de service qui est calculée en fonction du nombre d'activités et de présence des enfants.

Les renouvellements d'adhésion se font en ligne uniquement, seuls les nouveaux adhérents doivent remplir le formulaire disponible sur notre site (https://sites.sqdf.fr/st-genis-laval/).

Le règlement des cotisations et activités se fait au moment des adhésions. Un échelonnement des paiements peut être mis en place, à la discrétion du bureau.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et leas

Tél. 01 44 52 37 37







	U	
	Ω	
	COO	
:	7	
	π	
	CVINA	
•	Ξ	
	C	١
	£	
	Ξ	
	-	•

Mesures médico chirurgicales	J'accepte que le responsable prenne, si nécessaire, toutes mesures médicochirurgicales rendues nécessaire par l'état
NON □ INO □	de santé de mon enfant pendant les activités sous la responsabilité des Scouts et Guides de France. Tout sera mis en œuvre pour que je sois informé immédiatement en cas d'accident.
Utilisation d'image interne	J'accepte que l'image de mon enfant captée au cours des activités soit partagée aux autres participants au sein de
Utilisation d'image externe	l'accepte que l'image de mon enfant captée au cours des
NOND INO D	activités soit partagée pour la promotion du scoutisme à l'extérieur de l'association via des publications en ligne ou sur papier.
Outils numériques	J'accepte que mon enfant utilise les outils numériques destinés à l'animation (questionnaire en ligne, espace
NON□ INO□	documentaire, espace de discussion)
Assurance responsabilité	J'ai une assurance responsabilité civile.
civile	
NON INO I	

**
77
×
9
~
w
-
$\overline{}$
×
••
_
-
700
=
3
9
_
a)
0
d)
o
S
=
0
.=
+
a
=
-
≂
.0
=
.=
2
_
$\neg$
≍
J
5

Fait à \*:

Signature responsable légal \*

Signature Adhérent \* (à partir des Pionniers-Caravelles)

Pièce comptable - Bulletin à conserver 10 ans

# SCOUTS Bulletin d'adhésion Jeune Saison 2024 - 2025

Les informations de ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les Scouts et Guides de France. Ce fichier sert à la gestion des activités des adhérents et la transmission d'informations liées à

Vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel sur nos sites https://mtranet.sgdf.fr.

# Adhérent et inscription (\*: informations obligatoires)

Civilité		☐ Garçon		□ Fille	
Nom *	u.				
Prénom état civil *	11*				
Prénom d'usage					
Téléphone portable du jeune	able du jeune				
Courriel personnel du jeune (* à partir des pionniers caravelles)	nel du jeune				
Date de naissance *	* 90		-	Pays de naissance *	
Code postal de naissance *	aissance *			Ville de naissance *	
Nom de l'unité	☐ Farfadets (6	i - 8 ans)		☐ Louveteaux Jeannettes (8 - 11 ans)	
	☐ Scouts Guides (11 - 14 ans)	es (11 - 14 ar	ns)	☐ Pionniers Caravelles (14 - 17 ans)	
	☐ Compagnons (17 - 20 ans)	ıs (17 - 20 an	s)	☐ Audace	
A remplir par le/la secrétaire :	la secrétaire :				
N° Adhérent			Code	Code structure	

# Représentants légaux

Nom *	
Prénom *	
Adresse	
Code postal	Ville
Le jeune vit à cette	Le jeune vit à cette adresse : □ OUI □ NON
Portable *	
Courriel *	
Profession	

Nom *		
Prénom *		
Adresse		
Code postal	>	Ville
Le jeune vit à cette adresse : □ OUI □ NON	sse : 🗆 OUI	NON 🗆
Portable *		
Courriel *		
Profession		

Les adresses courriel des représentants légaux doivent être différentes l'une de l'autre ainsi que de celle du jeune.

Régime	☐ Régime général de Sécurité sociale (CAF, Maritime, SNCF) ☐ MSA
d'appartenance *	☐ Étranger, conseil de l'Europe
N° allocataire CAF *	

		rancies 3 a 3
Farfadets ou Compagnons 5	50 €	58 €
utres 11	115€	123 €

# Cotisation et participation aux frais

AG 2024 : Révision de la grille de cotisation

La révision de la grille de cotisation votée à l'Assemblée Générale 2024 a permis la création d'une cotisation plancher à  $10 \, \varepsilon$  pour les familles avec des revenus faibles.

Cette volonté assumée de diminuer le montant de la cotisation pour les familles à plus faibles revenus se traduit par la création d'un « tranche 5 » permettant de financer cette solidarité et de moduler les tarifs plus finement en fonction des revenus de chaque famille.

Vous recevez un reçu riscal pour votre cotisation.
Si vous payez l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% du montant versé (Code général des
impôts, article 200).

A partir de l'avis d'imposition : Revenu fiscal de référence / nombre de parts Je ne souhaite pas donner cette information Lotisation plancher Jusqu'à 5647 €  Cotisation plancher Jusqu'à 5647 €  Tranche 1 De 5648 à 11294 €  Tranche 2 De 11295 à 17130 €  Tranche 2 De 1731 à 22965 €  Tranche 3 De 17131 à 22965 €  Tranche 4 De 22966 à 28797 €  Tranche 5 A partir de 28798 €  □ 160 €	Les reçus fiscaux sont envoyes par courrier electronique, a l'adresse du payeur.	aresse du paye	eur.
ombre de parts te information 5647 € à 11294 € 5 à 17130 € 1 à 22965 € 5 à 28797 €		A partir du	*(*)
		3° enfant	Montant (a)
46 306 556 976	e information ☐160 €	□146€	
De 5648 à 11294 €  De 11295 à 17130 €  De 17131 à 22965 €  De 22966 à 28797 €  A partir de 28798 €		□ 10€	
De 11295 à 17130 €  De 17131 à 22965 €  De 22966 à 28797 €  A partir de 28798 €		□ 24€	
De 17131 à 22965 € De 22966 à 28797 € A partir de 28798 €		□ 24€	
De 22966 à 28797 € A partir de 28798 €		□ 71€	
A partir de 28798 €	12-16	□109€	Ф
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	928798€ □160€	□146€	

# Participation aux activités du groupe (b)

Coût des activités de l'unité et du fonctionnement du groupe. Cette participation ne donne pas droit à un reçu fiscal.

A nréciser :				Montant (b)	
			3	€	
Je fais égalen	Je fais également un don (c)			Montant (c)	
Je soutiens le j faisant un don	groupe Scouts et G du montant de ma	Je soutiens le groupe Scouts et Guides de France de mon enfant en faisant un don du montant de mon choix. Il donne droit à un reçu fiscal.	mon enfant en roit à un reçu fiscal.	æ	
		Ī	<b>TOTAL</b> (a) + (b) + (c)	E	
Je règle par	□ Chèque	☐ Espèces	☐ Chèque Vacances	Si	_
	□ Virement	☐ Paiement en ligne	igne		_
Référence du	<mark>règlement</mark> - å rem	Référence du règlement - à remplir par le trésorier			
Nom figurant	Nom figurant sur le moyen de paiement	ilement			



L'association SGDF peut bénéficier de subventions des Caisses d'Allocations Familiales ; les groupes bénéficiaires les répercutent sur le prix des activités.



# SCOUTS FICHE SANITAIRE DE LIAISON GUIDES



# **ANNEE 2024 - 2025**

Nom	<b>Groupe</b> : Saint Genis La	ıval <b>J</b>	<u> rerritoire</u> ։ Sud-Օս	iest Lyonnais	
Nom	IDENTITÉ				
Prénom  Sexe □M □F  Date de naissance Poids (kg)  RESPONSABLES DE L'ENFANT (A prévenir en cas d'urgence)  Nom et Prénom Téléphone 1 Téléphone 2  PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  Prise de traitement médical quotidien ?  □OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	Tbd- ;				
RESPONSABLES DE L'ENFANT (A prévenir en cas d'urgence)  Nom et Prénom  Téléphone 1  Téléphone 2  PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  Prise de traitement médical quotidien ?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
Date de naissance  Poids (kg)  RESPONSABLES DE L'ENFANT (A prévenir en cas d'urgence)  Nom et Prénom  Téléphone 1  Téléphone 2  PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  Prise de traitement médical quotidien ?  □OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille		ПМ		ΠF	
RESPONSABLES DE L'ENFANT (A prévenir en cas d'urgence)  Nom et Prénom  Téléphone 1  Téléphone 2  PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  Prise de traitement médical quotidien ?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	Element of the Property of				
Nom et Prénom  Téléphone 1  Téléphone 2  PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  □OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	Date de Haissance	-		Totas (Kg/	
PROBLEMES DE SANTE PASSÉS ET ACTUELS  Maladies, handicap, hospitalisations, opérations Avec les dates des évènements.  Prise de traitement médical quotidien ?  □OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	RESPONSABLES DE L'E	NFANT (A	prévenir en cas d'u	rgence)	
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	Nom et Prénom		Téléphone 1	Téléphone 2	
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	-				
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	PROBLEMES DE SANTE	PASSÉS ET	T ACTUELS		
Prise de traitement médical quotidien?  OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille				évènements.	
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille					
□OUI, joindre une ordonnance médicale récente et les médicaments correspondants dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  □NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	L				
dans la boite d'origine marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.  NON.  En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	Prise de traitement méd	ical quotidi	en?		
En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	dans la boite d'origine	marquée au			
En cas de problème de santé au long cours, nécessité d'en parler avec l'assistant sanitaire ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	□NON				
ou un chef de la maîtrise. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut s'avérer nécessaire et être mis en place. Si un PAI a été établi à l'école, une copie peut être fournie, sinon un modèle scout peut être proposé.  POINTS D'ATTENTION CONCERNANT L'ENFANT  Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	LINON.				
Par exemple : troubles du sommeil, mouille son lit la nuit, saignements de nez ; régime alimentaire ; hyperactivité, handicap ; prothèses dentaires et auditives, port de lunettes ou lentilles de contact ; votre fille	ou un chef de la maîtrise être mis en place. Si un	. Un PAI (Pr PAI a été d	ojet d'Accueil Individ	lualisé) peut s'avérer nécessa	ire et
	Par exemple : troubles du s hyperactivité, handicap ; prot	sommeil, moui	ille son lit la nuit, saigi		







# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

# **ANNEE 2024 - 2025**



AL.	LE	R	711	35

Aliments, médicaments, autres.				Type de réaction (œdème, urticaire,)				
<u>VACCINATIONS</u>								
Joindre une photo	ocopie c	les pages d	e vaccinat	ion	du carnet d	le santé.		
Dans le cas contro	nire ren	nnlir l'attest	tation de v	acc	ination à io	ur nar votre	médeci	n traitant ·
Maladie	ati oj i on				rer le nom)			du dernier rappel
DTP (Diphtérie,					Repevax®	Revaxis®		PP
Tétanos, Poliomy	élite)	Infanrix	Pentav	ac®	•			
Coqueluche		<i>Hexa</i> ®						
Haemophilus infl	uenzae	<i>Hexyon</i> ®						
Hépatite B			Engerix					
			Genhev	ac®				
Maladie			Nom du v	acc	rin		Nom	bre d'injections
Malauic			ivoin aa v	acc	,111		NOIII	reçues
Méningocoque C		Neisvac® Meningitec®						
		D @						
Pneumocoque		Prevenar®						
ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole)		Priorix® / MMR vax pro® BCG						
Tuberculose COVID			Comirnaty® / SpikeVax®					
COVID			Comminuty	/ /	<i>Spikevux</i> •			
Autre Hépatite A		Typhoïde Fièvre jau			ne	Rage		
	-	n®, Vaqta®,	<i>Havrix</i> ®)		phim®)	(Stamaril		(Vaccin rabique)
Date								
_								
•	le la per	-	-		-	vaccination	S:	
Date:		Signa	ture + tamp	on .	;			
Je soussigné,				res	sponsable l	égal de l'ent	fant. dé	eclare exacts les
renseignements					•	•		
échéant, toutes m					_			<del>-</del>
nécessaires par l'	état de	l'enfant.						



Date:









Signature des parents ou tuteur légal:





# Règlement intérieur 2024-2025

# Charte des parents

# A remettre lors de l'inscription

# Parent de scout, j'agis en partenariat avec les chefs et cheftaines

- √ J'informe, en toute confidentialité, le responsable de l'unité de mon enfant de toute information. utile à connaître pour sa sécurité ou son développement (vaccination, allergie, difficultés particulières...).
- ✓ Je prends connaissance de l'essentiel de la pédagogie de l'unité de mon enfant et des projets en cours pour l'aider dans son cheminement.
- ✓ Je soutiens mon enfant à la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de la soutiens mon enfant à la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de la soutiens mon enfant à la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de la soutiens mon enfant à la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de la soutiens de la soutiens de la maison dans ses réalisations (déguisements, bricolages, montage de la soutiens de projets...) et dans son chemin de foi.
- ✓ Je contacte les animateurs dès que j'ai une interrogation sur la vie de son unité ou sur ses activités.
- ✓ Je veille au paiement de la cotisation qui valide l'assurance Scouts et Guides de France et qui finance. les activités de l'année (camp d'été non compris).

# Parent de scout, je suis garant de la participation active de mon enfant

- ✓ Je veille à la ponctualité de mon enfant.
- ✓ Je veille à l'assiduité de mon enfant. Le camp étant l'aboutissement de l'activité de la vie en unité, une présence aux réunions déterminera la participation au camp.
- ✓ Je lui explique qu'il fait partie d'une équipe qui compte sur lui pour mener à bien les projets entrepris.
- ✓ Je préviens à l'avance les chefs et cheftaines de ses absences ou de ses retards.
- ✓ Je veille à ce que mon enfant ait bien sa tenue complète (chemise et foulard correctement roulé) lorsqu'il participe aux activités.
- ✓ Les portables sont interdits pendant les temps d'activités, je m'engage donc à l'expliquer à mon enfant, et j'autorise les chefs à le conserver durant les réunions, sans qu'ils soient tenus responsables d'une éventuelle détérioration/disparition/...

# Parent de scout, je rejoins la communauté des parents

- √ J'entre en relation avec les autres parents.
- ✓ Je suis la vie de l'unité où se trouve mon enfant en participant aux réunions de parents organisées par les animateurs (2 ou 3 par an dont une avant le camp).
- ✓ Je mets tout en œuvre pour participer aux temps forts de la vie scoute de mon enfant.
- √ Je prends conscience de l'invitation qui m'est faite, dans la mesure de mes disponibilités, de participer à la vie du groupe (WE de groupe, lumière de Bethléem, Vigile Pascale, ...): transports, entretien du matériel, mise à disposition du groupe de mes compétences spécifiques et au final prendre plaisir dans ces échanges.

Pour (Nom & Prénom du/des jeunes)	<u> </u>	Unité:
Signature des parents :		

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à





